

Ensemble, améliorons les soins et services !

Vous avez une **suggestion**, une **inquiétude** ou une **insatisfaction** concernant les soins et les services reçus? Vous pouvez les exprimer ou porter plainte en toute confidentialité.

Comment faire?

Par téléphone, par courriel ou en personne auprès du commissaire aux plaintes et à la qualité des services de votre établissement.



**Bureau du commissaire aux
plaintes et à la qualité des services**

Nous joindre

1 877 343-3003

commissaireauxplaintes.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Les commissaires, encadrés par la **commissaire nationale**, agissent dans le respect de votre confidentialité.

Besoin d'aide dans vos démarches?

- **CAAP**
(Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes) Gratuit et confidentiel : 1 877 767-2227
- **Comité des usagers de votre établissement**

[Quebec.ca/Sante-plaintes](https://quebec.ca/sante-plaintes)